



Schweizerischer Bankpersonalverband
Association suisse des employés de banque
Associazione svizzera degli impiegati di banca

Finma – circulaire sur les systèmes de rémunération

Prise de position de l'ASEB Les employés sont totalement ignorés

L'Association suisse des employés de banque ASEB salue la volonté de la Finma d'imposer un système de rémunération simple et transparent pour la distribution des salaires variables. Malheureusement, ce système sera mis en place et contrôlés par des spécialistes, sans qu'aucune consultation des employés ou des partenaires sociaux ne soit prévue. L'ASEB le regrette vivement.

La salariés – aux premières loges et pourtant ignorés

La circulaire ne concerne pas seulement les cadres, mais tous les salariés. Malgré cela, les employés, directement concernés aussi bien par les systèmes de rémunération que par les conséquences de politiques salariales et entrepreneuriales risquées, sont ignorés par la Finma. A aucun moment il n'est prévu une consultation des salariés. Les négociations salariales annuelles sont ainsi en grandes parties vidées de leur contenu, la part variable n'y étant pas négociée. Les premiers résultats des négociations salariales de cette année confirment le lien entre la part variable et fixe des salaires. L'augmentation de l'une signifiant, surtout en ces temps de crise, la réduction de l'autre.

Une limitation de la prise de risque en limitant la part variable

La crise a démontré que les risques peuvent surtout être évalués... a posteriori. Pour cette raison, l'ASEB estime dangereux de lier la politique salariale à une évaluation des risques seulement, sans prévoir une forme de limitation de la part variable. Le versement différé est certes un frein à des prises inconsidérées de risque, ce n'est cependant pas suffisant. En outre, l'aspect incitatif attribué au versement des salaires variables est controversé. Ceux-ci sont d'autant plus critiquables que leur statut juridique est peu clair. La circulaire ne prévoit pas de précision à ce sujet, c'est regrettable.

Quel avenir pour les employés de la place financière suisse

La défense crédible de la place financière Suisse et de ses postes de travail ne peut se faire sans la participation des personnes concernées, ses employés. La circulaire n'apporte dans ce sens que peu d'amélioration et de clarification pour le personnel bancaire. Le partenariat social y est malheureusement ignoré.

Berne, le 11 novembre 2009

Contacts pour des renseignements détaillés et photos:

Denise Chervet, secrétaire centrale ASEB

denise.chervet@aseb.ch

T 0848 000 885

T 079 408 92 40